

FICHE D'INSCRIPTION

1^{ère} Technologique STMG

Année scolaire 2026-2027

NOM :

PRÉNOMS :

Scolarité

Date d'entrée dans l'établissement (si en cours d'année) :

Redoublant (e) : OUI NON

Régime : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE INTERNE
(sous réserve de l'admission par la commission)

Demande de bourses : AUTOMATIQUE (compléter les informations sur la fiche de renseignements)
DOSSIER À DÉPOSER (dossier à compléter à la rentrée)

Nom et prénom des frères et sœurs inscrits au lycée :

Enseignements obligatoires : 2 langues vivantes

Langue vivante A : Anglais obligatoire

Langue vivante B : Espagnol Italien Allemand

Enseignements facultatifs : 1 choix possible

Toute inscription est définitive. Aucune demande de changement ne sera accordée à la rentrée.

Section Sportive scolaire Hand-ball

Cela concerne uniquement les élèves qui ont été retenus par la commission d'admission du lycée et affectés par l'Inspecteur d'Académie ou ceux déjà inscrits en Section Sportive 2025/2026.

Enseignements artistiques (non cumulable avec la section sportive scolaire)

Dans le cas où l'effectif serait insuffisant ou l'emploi du temps incompatible pour mettre en œuvre l'enseignement artistique facultatif choisi, il sera proposé de changer d'enseignement facultatif : vous pouvez donc hiérarchiser 2 choix envisagés.

Musique ...
Arts Plastiques ...
Théâtre – Expression dramatique ...

Date :

Signature de l'élève :

Signature des responsables légaux :

POUR VOUS INSCRIRE AU LYCÉE

Vous devez obligatoirement vous présenter sur les chaînes d'inscription :

JEUDI 2 JUILLET 2026 de 8h00 à 18h00

POUR LES ÉLÈVES NOUVELLEMENT ENTRANT EN SECTION HAND-BALL :

Une réunion d'information aura lieu le Mercredi 01 Juillet 2026 à 18h00

En cas d'impossibilité, merci de prendre rendez-vous par téléphone au :

04 75 66 38 12 ou 04 75 66 38 06

Lycée Vincent d'Indy
9 Boulevard du Lycée BP 628
07006 PRIVAS Cedex
Tél : 04.75.66.38.00
Mail : ce.0070021k@ac-grenoble.fr